



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 23 MARS 2018

Date de convocation : 16 mars 2018

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali, Adjointes ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves, Mmes CERVellini Chantal et DEGROUAS Marie-Jeanne

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme BRESTEAU Aude (pouvoir à M. Bertho) et M. ROBIN Olivier

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h00 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Marie-Jeanne DEGROUAS, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Modification des statuts du SAEP Conlie Lavardin
- * Avis du CM sur l'extension d'un élevage porcin à Amné en Champagne
- * Planification des travaux
- * Demandes de subventions afférentes à ces travaux : DETR, Région, CNDS, Pays Haute Sarthe ; financement pour l'acquisition du tracteur-tondeuse
- * Affaires et questions diverses

1/ Modification des statuts du SAEP Conlie Lavardin

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le syndicat d'eau de Conlie Lavardin propose d'intégrer deux nouvelles communes pour représenter les abonnés des communes de Coulans-sur-Gée et Aigné

Vu la délibération du Comité syndical en date du 19 février 2018,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président propose aux membres du comité syndical de modifier les statuts de la communauté de communes, notamment l'article 2 qui précise que « Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la région de Conlie Lavardin est composé des communes suivantes : Conlie, Cures, Degré, Domfront-en-Champagne, La Chapelle St Fray, La Quinte, Lavardin, Neuvy-en-Champagne (pour partie de son territoire sur les secteurs de St Julien, La Renaudière, Souvré, Les Gatines, La Touche), Tennie

Le conseil municipal, après délibération, décide par 0 voix contre et 10 voix pour

- d'accepter la modification des statuts du syndicat d'eau Conlie – Lavardin, article 2 : « Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la région de Conlie Lavardin est composé des communes suivantes : Aigné, Conlie, Coulans-sur Gée (pour partie de son territoire), Cures, Degré, Domfront-en-Champagne, La Chapelle St Fray, La Quinte, Lavardin, Neuvy-en-Champagne (pour partie de son territoire sur les secteurs de St Julien, La Renaudière, Souvré, Les Gatines, La Touche), Tennie »

2/ Avis du Conseil Municipal sur l'extension d'un élevage porcin à Amné en Champagne

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal de Lavardin les pièces du dossier mis à enquête publique concernant la demande d'extension d'un élevage porcin à Amné-en-Champagne lieu-dit « Hucheloup ». Le plan d'épandage présenté concernant notamment la commune de Lavardin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 4 voix Pour, 3 voix Contre et 3 abstentions, émet un avis favorable au projet d'extension d'un élevage porcin tel qu'il est présenté.

3/ Planification des Travaux

M. le Maire rappelle l'ensemble des travaux et acquisitions votés au budget primitif 2018.

Sont programmés :

- fin mars : remplacement des stores de la petite salle
- 2^{ème} trimestre : remplacement des candélabres, rue de la Tranquillité ; acquisition d'un tracteur-tondeuse, taille haie et nettoyeur Haute Pression ;
- Réalisation pour septembre : création d'un terrain multisports et d'une aire de jeux à l'école
- Extension du réseau d'assainissement, route de Domfront (RD46)
- 2^{ème} semestre : parcelle de « La cassine » :

4/ Demande de subventions afférentes à ces travaux

M. le Maire présente différentes possibilités de financement pour ces travaux

➤ **Au titre du Pacte de Ruralité (région)**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'équipements liés au temps périscolaire ainsi qu'un devis pour la réhabilitation du hall de l'école.

Après étude de celui-ci et après débat,

Le Conseil Municipal décide, après délibération :

- D'accepter l'opération de rénovation de l'école : création d'une aire de jeux et d'un terrain multisports, rénovation du hall de l'école
- D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté,
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional au titre du Pacte régional pour la Ruralité
- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et à signer les pièces nécessaires à la bonne exécution de ce projet

➤ **Au titre du CNDS**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement d'un terrain multisports

La commune de Lavardin est éligible pour une demande de financement sur l'enveloppe du plan « Héritage et Société » car elle est classée en Zone de Revitalisation Rurale

Après étude de celui-ci et après débat,

Le Conseil Municipal décide, après délibération :

- D'accepter l'opération de création d'un terrain multisports
- D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté,
- de solliciter une subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) au titre « Héritage & Société »

- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et à signer les pièces nécessaires à la bonne exécution de ce projet

➤ **DETR 2018**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2018, deux projets sont susceptibles d'être éligibles

Après délibération, le Conseil Municipal adopte les projets précités, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

Dossier n° 1 : Eclairage Public

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	6 000 €
DETR	1 500 €
TOTAL	7 500 € HT

Dossier n°2 : Aménagement d'espaces liés à l'animation et les loisirs

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	37 391 €
DETR	9 348 €
TOTAL	46 739 € HT

Le conseil Municipal :

- autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2018
- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

➤ **Financement pour le Tracteur-tondeuse**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis et la proposition de financement John Deere pour l'acquisition d'un nouveau tracteur-tondeuse ainsi qu'un nettoyeur HP et un taille haie.

John Deere propose un prêt « Optiprêt - collectivité publique » sur 48 mois à 0%.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents de financer ces acquisitions par ce prêt sur 48 mois à 0% et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et à signer les pièces nécessaires à la bonne exécution de ce projet

5/ Affaires diverses

Subventions communales 2018:

M. le Maire précise que seule 2 associations ont déposé un dossier de demande de subvention pour 2018 ; afin d'étudier ces demandes lors du prochain conseil municipal, un courrier sera transmis à chaque association afin que leur dossier soit déposé à la mairie pour le 16 avril, dernier délai.

Demande d'un administré : M. le Maire informe les élus d'une demande d'un administré : celui-ci demande s'il peut être exempté de la taxe d'assainissement pour la partie qui va servir à remplir sa piscine, soit environ 80 m³ ; après débat, le CM rappelle que les autres propriétaires de piscine n'ont pas été exonérés ; d'autre part, vu le prix du m³ (0.67€ ht) le montant réclamé pour 80m³ peut être supporté par l'administré.

Conseil Municipal du 6 juillet : compte tenu de l'absence de MC Raynaud, celui-ci est avancé au Jeudi 5 juillet à 19h

Fête de la Musique organisée par le Café Des Lys : M ;le Maire présente au CM de l'affiche du Café Des Lys pour l'organisation de la Fête de la Musique le 21 juin prochain ; ils souhaitent l'organiser, le 21 juin, place de Tucé ;

après débat, et compte tenu du plan Vigipirate, il leur sera proposé de déplacer cette manifestation, éventuellement, près des vestiaires et éventuellement de décaler cette fête au vendredi 22 juin (sachant que beaucoup de personnes se déplacent au Mans le jour même de la fête de la musique) ; M. le Maire se charge de contacter les intéressés.

Demande de spectacle de marionnettes : M. le Maire fait part d'une demande pour un spectacle de marionnettes pour le 31 mars prochain ; compte tenu du délai (trop court) et le fait que cela se soit lors d'un week-end férié, M. le Maire invite l'organisateur à prévoir un délai d'au moins 3 semaines avant toute demande ; et dans ce cas, celui-ci serait autorisé à présenter son spectacle, au niveau du parking de l'école

Tour de table des Elus :

Marie-Jeanne Dégrouas rappelle le problème de visibilité et demande si la haie à l'intersection de la sortie Cours de la Cassine peut être taillée ; un courrier sera transmis au propriétaire. Demande la possibilité d'installer un panneau de signalisation « sans issue » au bout du chemin de « Beauregard » et du « Tertre Hariot ». Validé.

Fabienne Rivol informe qu'elle va rencontrer les membres du bureau de Générations Mouvement le 19 avril à 19h à la salle pour le fonctionnement de celle-ci (et expliquera pourquoi la vaisselle n'est plus mise à disposition durant la semaine)

Chantal Cervellini fait remarquer, qu'à nouveau, le tennis de table met ses panneaux devant la pile de tables dans le local de rangement. Mme Rivol contactera les représentants du club.

Demande s'il peut y avoir une réflexion sur le projet « voisins vigilants ». A réfléchir

Magali Raynaud rappelle qu'elle a participé, avec M. le Maire et M. Mauboussin à une première réunion avec les élus de La Quinte et de Degré pour l'avenir du Sivos et autour de la discussion de la création d'un Sivos à 3 communes. Une prochaine réunion se tiendra avec l'inspecteur d'académie le lundi 16 avril à 17h à La Quinte. Informe que Mme Harang a fait grève le jeudi 22 mars et qu'un service minimum a été assuré par le personnel du Sivos et par Christelle Jardin, adjoint d'animation.

Yves Bertho (et Aude Bresteau) demandent quand sera mis en place le lampadaire solaire ? Demandent si les panneaux de rues puissent être nettoyés ainsi que la façade de la mairie ; le panneau « sens interdit » rue de la Maréchalerie soit changé ; y aura-t-il un concours photos en 2018 ? si oui, définir le thème ;

Rémy Mauboussin fait le point sur les différents travaux prévus et sur les chantiers à mettre en place :

- Extension de la zone 30 : arrêté municipal à faire ;
- Logements cours Henri Matisse : déplacement au bureau mardi 27 mars pour prise de rendez-vous et faire le point de la situation des logements.
- Rue Creuse (pour sortie du lotissement du Champ de la Croix) : une étude de faisabilité a été demandée à Ingérfif (travaux à inscrire au budget 2019)
- Aménagement du cimetière : la commission a retenu la proposition de PFG Le Mans
- Présente le projet de terrain multisports proposé par Qualicité

Séance levée à 21H 00